



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

BREVET

Stéphane Currat

né le 13 janvier 1974, originaire de La Verrerie (FR),

a prouvé qu'il satisfait aux exigences requises pour l'obtention du brevet
en vertu de la loi du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle
et conformément au règlement du 17 août 2010 approuvé par l'Office fédéral
de la formation professionnelle et de la technologie.

Le présent brevet autorise le titulaire à porter le titre légalement protégé de

**Accompagnateur de randonnée
avec brevet fédéral**

Berne, le 23 novembre 2012

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Le directeur suppléant



Pour l'organe responsable de l'examen:

Le président de la Commission d'examen